RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 17 février 2012

Conseillers communautaires en exercice: 139

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.5, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, Motion, 4.1. (Le rapport 3.4 a été retiré de l'ordre du jour).

La séance est ouverte à 19h45 et levée à 22h45.

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus: M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney: M. Laurent DELMOTTE. M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Eric ALAUZET (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (à partir du rapport I.I.I.), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (à partir du rapport I.I.I.), M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Philippe M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 1.1,1), Mme Martine JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Christophe LIME (à partir du rapport 1.1.1), M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (jusqu'au rapport I.I.I), M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport I.I.I), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport I.I.I), Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Busy: M. Philippe SIMONIN Chaleze: M. Christophe CURTY (à partir du rapport I.I.I) Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT (représenté par M. Francis MISSEMER), M. Raymond REYLE (représenté par Mme Jocelyne IWASINTA) Champagney: M. Claude VOIDEY Châtillonle-Duc : M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte: M. Jean PIQUARD La Vèze: M. Jacques CURTY Mamirolle: M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT Marchaux: M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.1.1) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray: M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ (représenté par Mme Danielle GIRARDOT) Pelousey Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport I.I.I) Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise: M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Torpes: M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier: M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit: Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés: M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1).

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX Arguel: M. André AVIS Besançon: Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT Beure: M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières: M. Bertrand ASTRIC, M. Roland DEMESMAY Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Champoux: M. Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins: M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Chemaudin: M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête: M. Gérard GALLIOT, M. Jean-Pierre PROST Franois: Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine: M. Laurent SANSEIGNE Larnod: Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Miserey-Salines: M. Denis JOLY Montferrand-le-Château: M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Novillars: M. Philippe BELUCHE Pelousey: M. Claude OYTANA Pirey: M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay: M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré: M. Jean-Pierre ISSARTEL Routelle: M. Claude SIMONIN Serre-les-Sapins: M. Christian BOILLEY Thoraise: M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins: M. Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : D. PARIS

Procurations de vote:

Mandants: H. AKODAD, T. BENETEAU, YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, L. HAKKAR (à partir du rapport 1.1.2), V. HINCELIN, S. JOLY (à partir du rapport 1.1.1), JS. LEUBA (à partir du rapport 1.1.2), C. MICHEL, M. OMOURI (à partir du rapport 1.1.1), D. POISSENOT, J. SCHIRRER (jusqu'au rapport 0.1), MN. SCHOELLER, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY, C. BOTTERON, JM. ROTH, F. GILLET, C. PREIONI, S. MONLLOR, M. COTTINY, P. BELUCHE, C. OYTANA, JM. BOUSSET, JM. MAY.

Mandataires: F. MONNEUR, E. DUMONT, JP. GOVIGNAUX, N. WEINMAN, J. PANIER, S. WANLIN, JC. ROY (à partir du rapport 1.1.2), B. CYPRIANI, C. LIME (à partir du rapport 1.1.1), F. GERDIL (à partir du rapport 1.1.2), N. BODIN, P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), M. LOYAT, J. MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), JL. FOUSSERET, C. DEVESA, F. LOPEZ, P. GUILLAUME, C. VOIDEY, JY. PRALON, D. PARIS, JM. CAYUELA, G. BAULIEU, B. BOURDAIS, C. BARTHELEY, JM. FAIVRE, R. DEMESMAY.

Délibération n°2012/001648

Rapport n°4.3 - Fonds « Centres de village » - Attribution de subvention - Projet d'aménagement d'une place à Champagney

Fonds « Centres de village » - Attribution de subvention - Projet d'aménagement d'une place à Champagney

Rapporteur: Nicolas GUILLEMET, Vice-Président

Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

	nscription budgétaire
BP 2012 et PPIF 2012-2016	Montant de l'opération : 32 657 €
« Fonds Centres de Village »	
Sous réserve du v	ote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'attribuer une subvention à la commune de Champagney pour le projet d'aménagement d'une place publique.

Le projet consiste en l'aménagement d'une place centrale de village (avec aire de jeux, monument aux morts, bancs, places de parking, espace végétalisé...) à proximité de l'église et requalification de la voirie principale.

Montant de l'opération HT : 210 905 € Subvention Grand Besançon : 32 657 €

Cf. fiche d'instruction page suivante.

M. VOIDEY ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016, attribue une subvention à la commune de Champagney correspondant à 50 % de l'étude et 40 % du reste à charge de la commune sur les travaux relevant de l'axe l et 10 % du reste à charge de la commune des travaux relevant de l'axe 4, soit un total de 32 657 €.

Pour extrait conforme,

Le Frésident

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 106 Contre: 0 Abstention: 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Deubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçule 24 FEV. 20

14 . Secretario da la Maria de paren amaria del alemente terro de



« Valorisation patrimoniale et touristique des bourgs de l'agglomération », dit fonds « Centres de village »

Aménagement de la place de la mairie à Champagney

Maître d'ouvrage : Commune de Champagney Descriptif:

Aménagement d'une place centrale de village (avec aire de jeux, monument aux morts, bancs, place de parking, espace végétalisé...) à proximité de l'église et requalification de la voirie principale.

Cadre de référence : Fiche B35 du contrat d'agglomération 2004-2006.

Observations au regard du cadre défini par la commission 4:

Centralité : au centre du village, vers l'église et la mairie.

Axe dans lequel le projet s'inscrit : le projet rentre dans le cadre des axes I. Aménagement d'espace public de centralité par un traitement de qualité en vue de favoriser les aspects de convivialité, de rencontre et d'échange au sein du village et 4. Projets de sécurisation et d'aménagement qualitatif de la voirie principale du village,

Critère de richesse :

Champagney	

Critères Développement Durable :

- <u>matière/matériaux favorisant l'environnement</u> >> Imperméabilisation minimum des parkings,
- prise en compte de l'environnement global >> végétalisation du site actuellement non entretenu
- <u>critères en faveur des Personnes à Mobilité Réduite</u>, >> projet accessibilité au PMR
- marché intégrant des clauses sociales (d'insertion, d'égalité homme-femme.)
- qualité de réalisation des travaux (chantiers à faible nuisance...)

La subvention de la CAGB correspond à 50 % de l'étude et 40 % du reste à charge de la commune sur les travaux relevant de l'axe 1 et 10 % du reste à charge de la commune des travaux relevant de l'axe 4, soit un total de 32 657 €. 50 % de la subvention sera versée dès sollicitation par la commune, l'ajustement sera effectué lors du versement du solde de la subvention, à réception des justificatifs des travaux et des notifications de subvention.

Avis de la commission 4 d	a 05 JANVIER 20	0)12
X	Avis favorable	Avis défavorable

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 17 février 2012 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon